



## **Mode élimination FMBB Obéissance classes 1 et 2**

1. Toutes les équipes qui désirent participer à la compétition cadre en obéissance des FMBB doivent faire 2 compétitions officielles dans la même classe comme prévu pour les FMBB et cela avec la qualification exc.
    - a) Ces résultats de qualifications ne doivent pas dater plus qu'un 1 avant les CM FMBB concernés
    - b) Un des 2 exc. exigés doivent être obtenus lors d'une compétition à l'extérieur
  2. Tous les résultats doivent être atteints du même team (conducteur de chien et chien)
  3. La réalisation d'un tournoi cadre lors des FMBB et le nombre des places qualificatives seront fixées par l'organisateur
  4. S'il n'y a pas assez de places qualificatives pour tous les teams intéressés et qualifiés, les teams de la classe 3 auront la priorité suivie de la classe 2 et à la fin la classe 1
  5. Si tous les teams de la classe 2 obtiennent une place qualificative le reste des places qualificatives seront cédées à la classe 1
  6. Quand le nombre des teams intéressés dépassent les places qualificatives par classe, les points des résultats de qualification seront additionnés. Les teams avec la somme la plus grande seront qualifiés. S'il résulte le même montant de l'addition des points, le team avec le chien plus âgé seront au départ.
  7. Les participants des classes 1 et 2 paient eux-mêmes la prime de participation (la facture sera envoyée par le caissier du CSCBB). Les participants ne reçoivent aucun soutien financier du CSCBB.
  8. Avec la nomination, tous les membres de l'équipe s'obligent à la participation active des entraînements officiels. Absences non justifiées peuvent entraîner une exclusion de l'équipe obéissance.
-



9. L'affiliation continue d'au moins 3 ans au CSCBB est condition pour une participation aux FMBB selon règlement de sport CSCCB.
10. Tous les teams intéressés enverront une copie des résultats de qualification par courriel au responsable ressort sport du CSCBB jusqu'au 31 janvier pour les FMBB prévus de l'année.
11. Le cc du CSCBB décide en conclusion et irrévocable

Ainsi approuvé lors de la réunion du comité central le 30 novembre 2019.

Josef Furrer

Président central

Peter Reding

responsable ressort sport